11290 - Le traitement de la magie

question

Quelle est la méthode qui permet de traiter la magie ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La victime de la magie ne doit pas utiliser celle-ci pour se soigner car l'on ne doit pas combattre le mal par le mal ni la mécréance par la mécréance. Il faut plutôt combattre le mal par le bien.

Quand le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) fut interrogé à propos de l'enchantement, il dit : Il relève de l'œuvre de Satan . La nushra en question dans le hadith consiste à soigner l'envoûté par des moyens magiques.

Il n'y a aucun mal à utiliser le saint Coran, les remèdes autorisés et la bonne exorcisation. Quant à la magie, son usage (thérapeutique) reste interdit puisque la pratique de la magie implique l'adoration de Satan. En effet, le magicien apprend et pratique la magie après avoir adoré les démons et après leur avoir rendu service et s'être rapproché d'eux grâce à la réalisation de ce qu'ils veulent. Ce n'est qu'à ce prix qu'ils lui apprennent ce qui permet d'accéder à la magie

Allah soit loué car rien cependant n'empêche de soigner l'envoûté grâce à la récitation (du Coran) et au recours à l'usage de formules de protection légales et de médicaments autorisés, de la même manière que les différentes maladies sont traitées par les médecins.

Il n'est pas nécessaire que la guérison s'en suive puisqu'il n'est pas dit que tout malade sera guéri. Parfois le traitement permet de guérir le malade si le terme de sa vie n'est pas encore arrivé. Parfois le traitement ne réussit pas et le malade meurt, même si son médecin était le meilleur et le plus compétent. A l'arrivée du terme de la vie d'un individu, les remèdes deviennent

inefficaces. A ce propos le Très Haut dit : Allah cependant n' accorde jamais de délai à une âme dont le terme est arrivé. (Coran, 63 : 11). En effet, médecins et médicaments ne sont efficaces qu'avant l'arrivée du terme de la vie et quand Allah a décrété que le malade soit guéri.

Il en est de même de l'envoûté. Il se peut qu'Allah ait prescrit sa guérison comme Il se peut qu'Il ne l'ait pas fait, pour le mettre à l'épreuve ou pour d'autres raisons que Lui seul connaisse. L'une de ces raisons peut résider dans le fait que le médecin qui l'a traité ne maîtrise pas le traitement approprié..

Il a été rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « A toute affection existe un remède et si le bon remède est trouvé, on obtient la guérison avec la permission d'Allah, le Puissant et Majestueux. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Allah n'a pas fait descendre une maladie sans faire descendre un remède approprié, mais celui-ci peut être connu ou ignoré .

Le traitement religieux de la magie implique la récitation du Coran. On doit réciter plusieurs fois pour l'envoûté la plus importante sourate du Coran : la Fatiha. Si la récitation est faite par un récitant vertueux et croyant et convaincu que tout dépend du décret et du jugement d'Allah et que quand Il dit à une chose sois, elle est.. si la récitation traduit la foi, la crainte (d'Allah) et la sincérité, et si la récitation est répétée, elle peut mettre fin aux effets de la magie et entraîner la guérison de l'envoûté, avec la permission d'Allah.

Des compagnons du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) passèrent (jadis) près d'un campement de bédouins. Le chef de ceux-ci avait été mordu par un serpent et les efforts déployés pour le guérir étaient restés vains… c'est alors qu' ils dirent aux voyageurs :

– Y a-t-il un guérisseur parmi vous ?

– Oui ?

Un d'entre eux récita la Fatiha sur la victime et celle-ci se releva du coup comme si elle venait d'être débarrassée d'attaches… Allah l'avait délivré du mal inhérent à la morsure du serpent…

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Il n'y a aucun mal à pratiquer l'exorcisme, pourvu qu'on évite de tomber dans l'associationnisme (chirk). Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) eut recours à l'exorcisme et le sollicita puisqu'il comporte beaucoup de biens et qu'elle s'est avére très utile. Si la récitation faite dans ce cadre comprend la Fatiha, le verset du Trône, les sourates 112, 113 et 114 ou d'autres versets suivis des bonnes invocations cités dans les hadith du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) comme ces phrases qu'il employa pour exorciser un malade :

Allahoumma rabba an-naas. Adh hib al-bas washfi anta ash-shaafi la-a shifa'a lla shifaa uka, shifaa un laa yughaadirou suqman .

= Mon Seigneur ! Maître des gens, efface le mal, guéris car Tu es celui qui guérit ; point de guérison en dehors de la tienne car elle ne laisse subsister aucun mal ». Il répéta cette invocation trois fois ou plus.

Il en est de même de ce hadith du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) selon lequel le Prophète (PSL) l'avait exorcisé en ces termes :

Bismi Allahi arqiika min kulli shayin yu'dhika wa min sharri kulli nafsin aw aynin hassidin. Allah yashfiika . Bismi allahi arquika

= Au nom d'Allah, je cherche à te débarrasser de tout ce qui te fait mal, de toute mauvaise âme, de tout œil jaloux. Allah te guérira. C'est au nom d'Allah que je cherche à te guérir . Il le dit trois fois.

Voilà une importante formule d'exorcisation rapportée du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) de manière sûre. La loi autorise l'emploi de bonnes invocations pour soulager la victime d'une morsure de serpent et l'envoûté, même si les formules utilisées ne sont pas rapportées textuellement du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui), à condition qu'elles ne véhiculent aucun élément de nature à susciter une appréhension du point de vue religieux. Ceci s'atteste dans la portée générale de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : Il n'y a aucun mal à pratiquerl'exorcisme, pourvu d'éviter l'associationnisme (le chirk) .

Il se peut qu'Allah guérisse le malade et l'envoûté et d'autres sans l'exorcisme et sans l'usage d'autres moyens par l'homme. Car le Transcendant est l'omnipotent dont la parfaite sagesse se manifeste à travers toute chose. Allah , le Transcendant a dit dans Son saint livre : Quand Il veut une chose, Son commandement consiste à dire: "Sois", et c' est. (Coran, 36 : 82). Louange et reconnaissance reviennent au Transcendant pour tout ce qu'Il juge ou décrète. La sagesse parfaite du Puissant et Majestueux marque toute chose…

Parfois le malade ne guérit pas parce qu'il a atteint le terme de sa vie et doit mourir des suites de sa maladie.

Les versets relatifs à la magie peuvent être utilisés dans l'exorcisation après avoir été récités dans de l'eau .On peut y ajouter la récitation de la sourate Fatiha, du verset du Trône et des sourates 112, 113 et 114 et déverser l'eau sur la personne suspecte d'être envoûtée ou retenue contre la cohabitation charnelle avec sa femme ; il sera guérie avec la permission d'Allah. Si on ajoute à l'eau sept feuilles du jujubier vert après les avoir transformés en poudre, c'est bien selon ce que Cheikh Abd Rahman ibn Hassan (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a rapporté dans Fateh al-Madjid (chapitre sur l'enchantement) d'après certains ulémas.

Il est recommandé de répéter la récitation desdites sourates trois fois.

Il s'agit d'affirmer que ces remèdes et d'autres de même nature sont aptes à traiter l'épreuve que constitue la magie. On les utilise encore pour délivrer celui qui est rendu (sexuellement) impuissant. On les a souvent expérimentés et Allah les a rendus utiles.

On peut se contenter de la Fatiha dans le traitement, comme on peut se contenter encore des sourates 112, 113 et 114 pour obtenir la guérison. Ce qui est très important c'est que le guérisseur et le malade soient animés d'une foi sincère et de la confiance en Allah et de la conviction qu'Allah, le Transcendant est celui qui gère les affaires et que ce qu'Il veut se réalise quand Il le veut et que ce qu'Il ne veut pas n'arrivera pas. Tout est entre les mains du Puissant et Majestueux ; ce qu'Il veut se réalisera et ce qu'il ne veut pas ne se réalisera pas. Quand la foi vraie anime le guérisseur et le patient, la maladie disparaît rapidement avec la permission d'Allah

puisque (c’est seul ce cas que) les remèdes matériels et moraux sont efficaces.

Nous demandons à Allah de nous assister tous à faire ce qu’Il agrée. Il est proche (de nous) et entend (tout).